

SEMLORE
SA Economie Mixte à Conseil d'Administration
Bâtiment administratif - Les Orres 1650
05200 LES ORRES
Tel : 04.92.44.00.39 - Fax : 04.92.44.07.80
Email : SIRET : 509 289 054 00025 - APE : 4939C
N° TVA Intracommunautaire : FR 95 509 289 054

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION DU KIDS PARK

DATE : 19/12/2025

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à l'ensemble des entrées donnant accès au parc de jeux KIDS PARK, accessible depuis l'entrée de la patinoire.

La langue des documents contractuels est le français.

L'achat d'une entrée implique la connaissance et l'acceptation par la personne ci-après dénommée, le titulaire, de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation ainsi que des consignes de sécurité affichées à l'extérieur du bâtiment de la patinoire, sans préjudice des voies de recours habituelles.

ARTICLE 1 - ACCES – HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires et jours d'ouverture sont les mêmes que la patinoire (hors ouverture nocturnes) et disponibles à l'entrée de l'établissement, sur le site www.lesorres.com rubrique activités ainsi que sur l'application des Orres. Ils varient selon les jours et les périodes de l'année. Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le KIDS PARK, l'usager devra dans un premier temps se présenter à l'accueil de la patinoire. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que le personnel de la patinoire.

Par ailleurs, des fermetures de la patinoire et donc du KIDS PARK pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

ARTICLE 2 – ENTREE ET TARIFS

L'entrée donne accès, pendant sa durée de validité et suivant les conditions et modalités précisées ci-après, au parc de jeux KIDS PARK des Orres.

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises. Ils sont affichés à l'entrée de l'établissement et sont fixés par le propriétaire de l'établissement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

L'obtention de tout titre à tarif particulier (offert, réduit, etc.) est strictement soumise à la présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille, etc.). Si une ou plusieurs informations sont manquantes, l'émission du titre ne pourra avoir lieu.

Dans le cas où vous ne serez pas en mesure de fournir ces justificatifs, la réduction ne vous sera pas accordée. Aucun remboursement ou réclamation ne sera accepté à posteriori.

Il appartient au titulaire de s'informer sur les animations et les tarifs proposés (tarifs publics affichés aux points de vente de la société. Ils sont également consultables sur le site www.lesorres.com) et de sélectionner les plus avantageux pour lui. Le personnel de la SEMLORE ne peut être tenu pour responsable du choix du titulaire.

Des tarifs « groupe » sont pratiqués aux professionnels et associations pour un minimum de 18 personnes (un seul paiement accepté).

Les autres titres donnants accès au Kids Park sont le pass multi-activités passp'Orres (accès en payant le prix d'une entrée réduite) ou pass découverte offert dans le cadre de l'offre printemps (offrant 1 accès gratuit à un enfant de -12 ans) enregistrés tous 2 sur une carte magnétique. Pour se faire il suffit de présenter son pass directement à l'accueil de la patinoire.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements sont effectués en devises Euro. Soit par :

- ✓ Chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France émis à l'ordre de la SEMLORE (pour tout paiement supérieur à 15 €, présentation d'une pièce d'identité obligatoire)
- ✓ Espèces Euros
- ✓ Carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard uniquement)
- ✓ Chèques-vacances émis par l'ANCV (hors Coupon Sport)

ARTICLE 4 – RESPECT DES CONDITIONS D'ACCES

L'âge minimal pour accéder au KIDS PARK est de 1 an pour les modules prévus pour petits et de 4 ans pour les modules prévus pour plus grands. La présence en permanence d'un parent ou adulte responsable est obligatoire pendant toute la durée de l'activité.

Le personnel n'est en aucun cas chargé de la surveillance des enfants présents dans les parcs de jeux. L'adulte responsable doit s'assurer du comportement adéquat des enfants dont il a la charge.

Le KIDS PARK est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

En cas de préjudice matériel ou physique occasionné par une des installations du KIDS PARK, le titulaire doit faire constater sans délai le préjudice au personnel et remplir la déclaration d'accident.

ARTICLE 5 - INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DU KIDS PARK

En cas d'interruption du service du KIDS PARK, les titulaires d'une d'entrée délivrée le jour-même pourront se voir proposer un « dédommagement » du préjudice subi en cas d'arrêt complet et consécutif des installations supérieur à une demi-journée et jusqu'à la fin du jour concerné ; la mise en œuvre de ce dédommagement étant validée en fin de journée. Le titulaire pourra dans ce cas bénéficier sur justificatif (production du ticket de caisse reçu) :

- d'un avoir en entrée KIDS PARK
- d'un remboursement de l'entrée KIDS PARK.

ARTICLE 6 - RECLAMATIONS

Pour nous adresser une suggestion/réclamation, il vous faut vous rendre sur notre site lesorres.com ou forfait.lesorres.com en bas de page, cliquer sur « Suggestion – Réclamation » et suivre les instructions demandées. Toute réclamation doit être adressée dans un délai de 2 mois suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice. Toute réclamation portant sur l'achat d'un titre de transport doit être accompagnée d'une copie dudit titre ainsi que du ticket de caisse de l'achat.

Le délai de traitement des réclamations est d'un mois à compter de leur réception.

Après avoir saisi le service "Ecoute Client" et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir gratuitement le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

ARTICLE 7 - REMBOURSEMENT

Toute entrée délivrée qui aurait été utilisée même partiellement, ne sera ni remboursée, ni échangée, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident

SEMLORE
SA Economie Mixte à Conseil d'Administration
Bâtiment administratif - Les Orres 1650
05200 LES ORRES
Tel : 04.92.44.00.39 - Fax : 04.92.44.07.80
Email : SIRET : 509 289 054 00025 - APE : 4939C
N° TVA Intracommunautaire : FR 95 509 289 054

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION DU KIDS PARK

DATE : 19/12/2025

ou toute autre cause personnelle au titulaire, et ce quelle que soit la durée de validité dudit ticket d'entrée.

ARTICLE 8 - EXCLUSION

En cas de fraude ou de tentative de fraude, d'inobservation des consignes, de non-respect des conditions d'accès, de la charte de bonne conduite et des conditions générales d'utilisation, la SOCIETE se réserve le droit d'interdire aux contrevenants l'accès au KIDS PARK.

ARTICLE 9 - PROTECTION ET TRAITEMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

L'ensemble des informations qui est demandé par la société pour la délivrance d'un titre ou pour toute déclaration est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du titre ne pourra intervenir.

Ces données sont collectées à des fins de gestion, de contrôle des titres et de statistiques. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la société.

Conformément à la Loi Informatique et Liberté, le titulaire du titre (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes (notamment à la conservation de la photographie par voie numérique) auprès de la Société, en écrivant par mail à infos@lesorres.com ou à l'adresse suivante :

SEMLORE
4 allée des mélèzes
Bâtiment administratif
05200 LES ORRES

Responsable des traitements : SEMLORE

Finalité des traitements : gestion des fichiers clients et de prospects, billetterie et contrôle d'accès.

En application de l'article 90 du décret N° 2007-451 du 25/03/2007, toute personne peut recevoir les informations du présent paragraphe sur un support écrit, après une simple demande auprès de la Société susvisée.

Xavier Corne,
Directeur SEMLORE

SEMLORE
Bâtiment Administratif
05200 LES ORRES
Tél. : 04 92 44 00 39
Fax : 04 92 44 16 13
infos@lesorres.com